



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

A Paris, le 23 février 2016

**Communiqué de mise à disposition du second supplément au prospectus ayant reçu le visa C-17473
de la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF »)**

Edmond de Rothschild (France) a obtenu le 23 février 2016 le visa de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) sur le second supplément au prospectus de base de son programme d' « Euro Medium Term Notes » (EMTN) d'un montant de 750.000.000 d'euros.

Le prospectus de base, son premier supplément et son second supplément (visa CSSF n°C-17473 du 6 juillet 2015, visa CSSF n°C-18432 du 20 novembre 2015 et visa CSSF n°C-18758 du 23 février 2016) peuvent être consultés sur le site internet de la bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).